



LIVRET D'ACCUEIL POUR LES MEMBRES

VERSION AVRIL 2026

Bad Au Monas

Siège social : Mairie – Place de La République – 12000 LE MONASTERE

SIRET : 447 766 221 00025 – RNA : W122002457

Affiliation FFBAD : OCCI.12.96.006 – Agrément DDJS : 03 09 176 B

PRESENTATION DU BAD AU MONAS

Notre association :

- A pour objet la pratique du badminton et des disciplines associées.
- A son siège social à la Mairie du Monastère – Place de la République – 12 000 LE MONASTERE.
- Est déclarée à l'administration, conformément à la législation en vigueur relative aux associations.
- S'engage à respecter les règles d'encadrement, de sécurité et d'hygiène applicables aux disciplines pratiquées et définies par la Loi et par la Fédération Française de Badminton.
- S'interdit toute discrimination illégale, veille au respect de ce principe, ainsi qu'à celui respect des règles de la déontologie du sport, et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.
- Met en œuvre une politique sportive fondée sur un projet de Club.

Organisation :

Le Club dispose pour son fonctionnement général :

- D'un Conseil d'Administration (22 membres, 3 sièges vacants à ce jour) qui dispose d'un pouvoir de décision sur les propositions formulées par les commissions.
- D'un Bureau (7 membres du Conseil d'Administration) qui gère les affaires courantes du Club.
- De 12 Commissions de travail regroupées en 4 secteurs (administratif, financier, vie sportive et développement) pour préparer et réaliser les actions fondamentales.
- D'une Équipe Technique composée d'animateurs et d'entraîneurs bénévoles ainsi que de l'agent de développement du Comité départemental qui réalisent les encadrements de terrain.
- Membres du Conseil d'Administration :
ARMENGAUD Louison – ARMENGAUD Nelly – ARMENGAUD Xavier – BETEILLE Marion – BOULOUIS Corinne – CASTEAU Frédéric – DELROUX Pauline – DUPRAZ Alexandre – ESTIVALS David – FOURNIE Jordan – FOURNIE Sabrina – GINESTET Martin – LACOMBE Elodie – LAGARDERE Sébastien – LAURENS Laurence – LAURENS Noa – MADER Corentin – MILLERIOUX Sandra – PELLICIER Mikaël – PETRIC Damien – RICARD Mathilde – TROUCHE Clara
- Membres du Bureau :
Président : ARMENGAUD Xavier
Secrétaire : Mikaël PELLICIER Secrétaire adjoint : Corinne BOULOUIS
Trésorière : Mathilde RICARD Trésorière adjointe : Sabrina FOURNIE
Vice-Présidente – Secteur Vie Sportive : Sandra MILLERIOUX
Vice-Président – Secteur Développement : Jordan FOURNIE

UN PROJET DE CLUB FORMALISE

Projet de club 2020-2024 :

Depuis 2020, notre Club s'appuie sur un projet de développement dont les principaux objectifs sont de :

- Décrocher une 3^{ème} étoile Ecole Française de Badminton et obtenir le Label Club Régional argent
- Installer durablement l'équipe fanion d'InterClubs au niveau régional
- Doter le Club d'une assise financière adéquate à ses ambitions
- Poursuivre la formation de nos bénévoles
- Assurer au sein du Club la continuité du parcours sportif des jeunes joueurs

En 2025-26, les résultats se traduisent ainsi :

- Notre Ecole Française de Badminton regroupant 49 jeunes des catégories Minibad à Cadets est labellisée 2 étoiles => *plus haut niveau de label en Aveyron*
- Notre Club détient le Label Club Régional bronze => *seul Club labellisé en Aveyron*
- Pour la 4^{ème} saison consécutive au niveau régional, notre équipe fanion a obtenu son maintien sportif en division R1 => *plus haut niveau de pratique en Aveyron*
- Présente un budget de l'ordre de 35 000 € => *soit environ de + 10 000 € par rapport au début des années 2020*
- Notre Club dispose d'une Equipe Technique composée de 6 encadrants bénévoles (dont 2 diplômés EB1) et de l'agent de développement du Comité ; un Juge Arbitre est aussi en cours de formation
- 8 jeunes joueurs formés au Club intègrent nos équipes 1 et 2 d'InterClubs

D'un point de vue sportif on retiendra :

- 2021-22 : montée en InterClubs Régional R2
- 2022-23 : maintien en InterClubs Régional R2
- 2023-24 : maintien en InterClubs Régional R2
- 2024-25 : Champion de R2 – Montée en InterClubs Régional R1
- 2025-26 : maintien en InterClubs Régional R1

Ces résultats collectifs ont été complétés par de nombreux titres en compétitions individuelles lors des championnats départementaux adultes, régionaux jeunes et par la participation aux championnats de France jeunes à plusieurs reprises.

Et maintenant ?

Un travail collectif doit désormais être engagé pour construire un nouveau projet qui répondent aux attentes du plus grand nombre.

ENGAGEMENT BENEVOLE

Engagement des bénévoles :

En devenant bénévole du Club, vous vous engagez à être en total accord avec :

- **NOS VALEURS :**
 - ✓ La bienveillance et le respect de tous
 - ✓ La convivialité
 - ✓ La démocratie
 - ✓ L'égalité
 - ✓ L'inclusion sociale
 - ✓ La lutte contre les discriminations
 - ✓ La lutte contre toutes formes de violence et de harcèlement
 - ✓ La solidarité

- **LES DROITS DU BENEVOLE :**
 - ✓ L'accès à la formation
 - ✓ L'accès à l'information
 - ✓ Un engagement libre
 - ✓ Être force de proposition
 - ✓ La liberté d'expression

- **LES DEVOIRS DU BENEVOLE :**
 - ✓ Le devoir de neutralité
 - ✓ Le devoir de réserve
 - ✓ Le respect de ses engagements : par l'implication dans son travail pour la commission, par la participation aux réunions, la représentation du Club
 - ✓ Le respect des statuts de l'association
 - ✓ Le soutien du Club en parlant d'une même voix.

RESPONSABILITES DES DIRIGEANTS

Responsabilités des dirigeants :

En tant que responsable du Club, vous détenez un certain nombre de responsabilités, qu'elles soient disciplinaires, civile ou pénale.

- **DISCIPLINAIRES** : Elles sont fondées sur votre lien fédéral par la prise de licence à la Fédération Française de Badminton. L'irrespect de la réglementation fédérale par l'association peut entraîner des sanctions disciplinaires par la fédération à votre égard en tant que dirigeant.
- **CIVILE** : Fondement :
Article 1240 du code civil « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ».

Article 1241 du code civil « Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence ».

Article 1242 du code civil « On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde ...».

Ainsi, la mise en jeu de la responsabilité d'une personne ou d'une association requiert la réunion de trois facteurs :

- Un préjudice certain pour la personne qui demande réparation,
- Une faute, qu'elle soit intentionnelle ou non, et directe ou indirecte, de la part dudit responsable,
- Un lien de causalité entre la faute et le préjudice.

À la lecture de ces trois articles, il vous appartient de mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour la sécurité des pratiquants. En tant que dirigeant, vous êtes responsables de vos propres actes, mais aussi du fait des personnes dont vous devez répondre (par exemple : les mineurs). Il est ainsi nécessaire mais surtout obligatoire de souscrire à une assurance responsabilité civile, et d'informer les membres de l'association de l'existence de celle-ci.

- **PENALE** : Il est possible d'engager la responsabilité pénale de l'association en tant que personne morale, mais aussi celle pénale personnelle du responsable de l'association. Pour le responsable, elle ne peut être engagée qu'en cas de participation directe ou indirecte aux infractions en qualité d'auteur, complice ou coauteur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Missions :

- Le CA se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.
- La présence du tiers des membres du CA est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.
- Tout membre du conseil qui aura, sans excuse acceptée par celui-ci, manqué à trois séances consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.
- Il est tenu un compte-rendu des séances. Les comptes-rendus sont signés par le Président et le Secrétaire.
- Le CA administre l'association sous le contrôle de l'assemblée générale. Le Bureau prépare les réunions du CA dont il exécute les décisions ; il traite les affaires courantes dans l'intervalle des réunions du CA.
- Les membres du CA ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité, ni en celle de membre du bureau.
- Le CA peut constituer un règlement intérieur de l'association, soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Le règlement intérieur précise les dispositions des statuts sans pouvoir y déroger

Membre du CA

Missions :

- Elu(e) pour 2 ans, je défends le Club et je travaille à son fonctionnement
- Valide ou non les propositions faites par les commissions et le Bureau
- Être présent(e) à chaque réunion du CA
- S'intéresse au travail de chaque commission
- Mettre de côté ses intérêts personnels en participant au fonctionnement du Club
- Représente le Club lors de sollicitation des adhérents
- Par délégation du Président, peut représenter le Club lors de sollicitation de partenaires institutionnels (réunion d'affectation des créneaux, forum des associations, vœux du Maire ...)

BUREAU

Président

Missions :

- Il représente de plein droit l'association devant la justice (mais reste lié par les statuts quant à la décision pour l'association de saisir ou non les tribunaux).
- Il a un mandat pour organiser et contrôler l'activité de l'association.
- Il signe contrats et conventions au nom de celle-ci, il la représente auprès des interlocuteurs institutionnels et privés, il impulse la dynamique de l'association et contribue à l'élaboration concertée du projet associatif.
- Il peut déléguer l'exercice des responsabilités qui lui sont attribuées dans les statuts et en outre, il est le garant d'un fonctionnement transparent, démocratique et respectueux des statuts au sein de son club.
- Il possède des pouvoirs afférents dans la gestion d'un compte bancaire (signature) en tant que représentant légal de l'association. Néanmoins il est possible (et préférable) de déléguer les pouvoirs à une ou plusieurs personnes, mandataires ou délégués, en utilisant les formulaires de l'établissement bancaire.
- Dirige l'administration et la gestion du Club (comptabilité, rapports annuels)
- Valide et s'assure de la mise en œuvre des décisions du Bureau et du Conseil d'Administration
- Pilote le projet du Club en veillant au rôle des tâches de chacun
- Assure la représentation et l'image publique du Club
- Prépare et anime les réunions du CA et de l'Assemblée Générale
- Prépare les différents changements nécessaires au Club et les propose au CA

Vice(s) Président(s)

Missions :

- Ils sont responsables du fonctionnement du secteur qu'ils supervisent
- Portent assistance au Président et le remplacent en cas d'absence ou de démission
- Être présent(e)s à chaque réunion du Bureau et du CA
- Aident au pilotage du projet du Club
- Veillent au rôle des tâches de chacun
- Représentent le Club lors de sollicitation d'adhérents et de partenaires institutionnels

Trésorier & Trésorier adjoint

Missions :

- Ils gèrent la comptabilité et les finances de l'association.
- Ils enregistrent les dépenses et les recettes, procèdent aux encaissements et aux paiements, classent les justificatifs comptables, préparent chaque année le bilan et le compte de résultat.
- Ils réalisent le budget prévisionnel de la saison à venir en collaboration avec les commissions.
- Ils présentent les bilans et le budget prévisionnel à l'assemblée générale.
- Ils peuvent également être chargés de l'établissement des demandes de subventions, sauf si cette tâche est remplie par une autre personne du CA.
- Ils doivent rendre compte régulièrement de leurs travaux et de la situation financière du club au CA car c'est l'ensemble de celui-ci qui est responsable de la gestion.
- Ils peuvent avoir un pouvoir afférent à la gestion du compte bancaire (par délégation du Président).
- Être présent(e)s à chaque réunion du Bureau et du CA.

Secrétaire & Secrétaire adjoint

Missions :

- Ils remplissent une fonction très importante pour l'association en se chargeant principalement des tâches administratives au sein de l'association :
 - réception et envoi du courrier
 - convocations et comptes rendus des réunions
 - tenue des registres de l'association (adhérents et délibérations)
 - tenue des archives
 - diffusion de l'information en interne et en externe
 - gestion des licences...
- Ils contribuent à préserver la mémoire écrite de l'association.
- Ils gèrent et organisent les réunions du Clubs (Bureau, CA, AG)
- Ils communiquent sur les décisions prises et transmettent les informations nécessaires au bon fonctionnement du Club
- Ils aident au pilotage du projet du Club
- Ils veillent au rôle des tâches de chacun
- Ils représentent le Club lors de sollicitation d'adhérents et de partenaires institutionnels

COMMISSIONS

En 2026, 12 commissions sont constituées ; elles sont réparties en 4 secteurs :

- **SECTEUR ADMINISTRATIF :**
 - Commission REGLEMENTS – DISCIPLINAIRE – LITIGES
 - Commission INSCRIPTIONS
- **SECTEUR FINANCIER :**
 - Commission FINANCES – COTISATIONS
- **SECTEUR VIE SPORTIVE :**
 - Commission CRENEAUX
 - Commission INTERCLUBS
 - Commission COMPETITIONS INDIVIDUELLES
 - Commission FORMATION – OFFICIELS TECHNIQUES
 - Commission JEUNES et ACCES HAUT-NIVEAU
- **SECTEUR DEVELOPPEMENT :**
 - Commission COMMUNICATION
 - Commission EQUIPEMENTS
 - Commission ANIMATIONS
 - Commission PARTENARIATS

Les missions :

Les commissions sont des instances de concertation qui ont pour vocation à travailler, à faire des propositions ou des études. Elles ont pour missions de :

- Assurer le suivi des actions courantes et proposer des axes d'amélioration
- Valoriser leurs actions auprès du secteur communication
- Préparer leur budget et en assurer le suivi

Fonctionnement :

Les commissions sont composées de membres élus et non élus et d'un responsable membre du CA. Le responsable doit veiller au respect du processus démocratique.

Les commissions peuvent se réunir plusieurs fois par an selon les enjeux, en présentiel ou en audio/visioconférence. Elles définissent le moyen de communication qui leur convient le mieux : mail, groupe de discussion sur des applications ...

Les membres du Bureau sont invités aux réunions.

Tous les membres de la commission peuvent solliciter une réunion. Le travail se fait en équipe (partages des tâches et échanges d'idées). Un compte rendu du travail des commissions devra être fait lors des réunions du CA.

Responsable de commission

Missions :

- Anime la commission : réunion, mails, sollicitations diverses
- Etablis le budget de la commission
- Réponds aux sollicitations du Bureau ou du CA concernant la commission (choix des axes prioritaires, amélioration des règlements ...)
- S'assure que les actions de la commission sont en lien avec le projet du Club
- Assure le relais entre le CA et les membres de la commission

Membre de commission

Missions :

- Indispensable au bon déroulement des actions de terrains du Club
- Reçois des instructions du responsable de la commission dans laquelle il s'est engagé
- Véritable acteur et bras armé du projet du Club porté par les dirigeants
- Fonctions multiples : prise des inscriptions, responsable de plateau sportif, vente de textile, gestion d'une buvette, organisation d'une compétition ...
- Participation volontaire

SECTEUR ADMINISTRATIF

Commission REGLEMENTS – DISCIPLINAIRE – LITIGES

Responsables : Mikaël PELLICIER – Corinne BOULOUIS

Membres : Xavier ARMENGAUD – Sandra MILLERIOUX – Jordan FOURNIE

Objet de la commission : Veiller au respect des Statuts et des Règlements Intérieur et Fédéral. Statuer en première instance sur les affaires relatives à :

- une infraction aux Règlements par un licencié du Club, ou toute autre personne relevant du pouvoir disciplinaire du Club.
- à la contestation d'une décision prise par le Club à l'encontre d'un licencié.

Principales actions :

- Calendrier et organisation des réunions statutaires : CA & AG
- Convocation et ordre du jour des réunions statutaires
- Rédaction, relecture et diffusion des comptes rendus des réunions statutaires
- Préparer les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur pour validation par le CA avant proposition à l'AG
- Formulation des demandes de Mérite Fédéral
- Veiller à la conformité et à la mise à jour des Statuts et du Règlement Intérieur
- Assurer une veille réglementaire et législative en liaison avec les secteurs administratifs et juridiques de la Fédération
- Communiquer et transmettre les informations aux instances supérieures (administrations, FFBAD, Ligue, Comité)

Commission INSCRIPTIONS

Responsables : Laurence LAURENS – Marion BETEILLE

Membres :

Objet de la commission : Recueillir les inscriptions des adhérents. S'assurer du bon accueil des nouveaux adhérents.

Principales actions :

- Préparer les documents de prise de licence par type de public
- Présenter les modalités des séances d'essai
- Être présents lors des différents créneaux du mois de septembre pour recueillir les documents de prise de licence
- Mettre en place et inciter à la prise de licence dématérialisée
- Transmettre les documents et les paiements au(x) responsable(s) de la commission
- Saisir les demandes de prises de licences sur le site fédéral

SECTEUR FINANCIER

Commission FINANCES – COTISATIONS

Responsables : Mathilde RICARD – Sabrina FOURNIE

Membres : Xavier ARMENGAUD – Sandra MILLERIOUX – Jordan FOURNIE

Objet de la commission : Assurer le contrôle de la comptabilité journalière et de toutes les opérations financières. Proposer des cotisations en rapport avec la politique sportive du Club.

Principales actions :

- Suivi des comptes du Club
- Facturation
- Encaissement
- Établir le suivi analytique
- Élaborer le budget prévisionnel du Club avec les responsables des commissions
- Préparer les fonds de caisse pour les buvettes
- Établir les résultats d'exercices et les bilans financiers
- Participer aux demandes de subventions et établir les comptes rendus financiers des subventions
- Présentation des comptes à l'Assemblée Générale
- Renseigner les tarifs des cotisations sur Poona
- Réaffilier le Club en fin de saison
- Proposer des cotisations en lien avec les niveaux de pratique et les publics

SECTEUR VIE SPORTIVE

Commission CRENEAUX

Responsable : Elodie LACOMBE

Membres : Xavier ARMENGAUD – Sandra MILLERIOUX – Jordan FOURNIE – Sébastien LAGARDERE

Objet de la commission : Organiser et gérer les créneaux à disposition du Club.

Principales actions :

- Participer à la réunion annuelle d'attribution des créneaux de la salle polyvalente organisée par la Mairie avec les représentants des autres associations
- Organiser et participer aux réunions d'organisation des créneaux adultes et jeunes
- Déterminer les règles de fonctionnement de chaque créneau
- S'assurer des disponibilités des bénévoles et de l'agent pour encadrer les créneaux
- Participer aux réunions d'organisation des créneaux jeunes avec le Club de Rodez
- Etablir le budget d'encadrement des créneaux (encadrement, volants ...)
- Faire un suivi de l'affluence des créneaux et proposer des adaptations en cours de saison
- Déterminer les modalités d'ouverture et de fermetures des créneaux
- Rechercher des créneaux complémentaires dans d'autres gymnases
- Gérer les ouvertures du gymnase durant les vacances d'été

Commission INTERCLUBS

Responsable : Elodie LACOMBE

Membres : Corinne BOULOUIS – Sandra MILLERIOUX

Objet de la commission : Organiser et gérer les équipes engagées dans les Championnats Interclubs (IC). Assurer la cohérence sportive dans les compositions des équipes.

Principales actions :

- Sondage des adhérents pour recueillir leur niveau d'engagement pour la saison à venir
- Recueillir et mettre en forme les retours du sondage
- Formuler les propositions d'équipes en concertations avec l'Equipe Technique
- Réaliser les inscriptions des équipes en complétant et retournant les documents d'inscription auprès des instances organisatrices
- Former les capitaines des équipes aux différentes tâches qui leur incombent, notamment :
 - lors de l'organisation d'une journée à domicile (accueil, mise en place du plateau de jeu, nettoyage et rangement)
 - en matière de communication (résultats, photos d'équipes...)
- Gérer les absences en accord avec les capitaines des équipes
- Faire remonter à la Commission disciplinaire tout comportement inadapté
- Etablir et soumettre le budget de l'équipe fanion pour la saison à venir

Commission COMPETITIONS INDIVIDUELLES

Responsables : Sandra MILLERIOUX – Martin GINESTET

Membres : Corinne BOULOUIS – Sébastien LAGARDERE – Alexandre DUPRAZ

Objet de la commission : Organiser et gérer les compétitions organisées par le Club (Tournoi national, Tournois flash, réception des étapes du Circuit Départemental Jeunes).

Principales actions :

- Établir le calendrier des compétitions dès connaissance du calendrier du Comité
- Établir les règlements des compétitions en accord avec les objectifs fixés par le CA
- Réserver la salle, les micros et les pièces annexes en envoyant le formulaire de réservation à la Mairie
- Organiser une réunion de préparation du Tournoi national avec réflexion sur le règlement du tournoi (niveau de classement, tableaux)
- Gestion et suivi de la demande d'autorisation du tournoi sur le site fédéral
- Détermination des Officiels Techniques
- Création des supports de communication et d'organisation
- Préparer et soumettre au CA le budget de tournoi organisé
- Mobiliser les bénévoles :
 - mailing
 - informations orales
 - planning des permanences avec désignation des responsables et des tâches à réaliser
- Achat des lots selon budget validé
- Organiser le plateau de jeu :
 - demande de nettoyage renforcé
 - installation du plateau de jeu
 - rangement et nettoyage
- Organiser la buvette :
 - sollicitation des adhérents pour préparation « fait maison »
 - passer les commandes (hypermarché, bière, viande...) selon stock
 - récupérer les courses
 - faire les préparations
 - éditer les affiches et les cartes buvettes
 - installation de la buvette
 - rangement et nettoyage
- Récupérer les clés et faire l'état des lieux initial
- Inviter les représentants de la Mairie avec des créneaux précis de remise des récompenses
- Restitution des clés et faire l'état des lieux final
- Organiser après chaque compétition, un débriefing avec les bénévoles engagés, préparer la compétition suivante et discuter des points de règlements pour la saison à venir
- Etablir un bilan moral et financier de la compétition organisée

Commission FORMATION – OFFICIELS TECHNIQUES

Responsable : Sébastien LAGARDERE

Membres : David ESTIVALS – Frédéric CASTEAU – Alexandre DUPRAZ

Objet de la commission : Augmenter le nombre d'encadrants formés et d'Officiels Techniques au sein du Club.

Principales actions :

- Diagnostic sur les besoins en encadrement dans le Club
- Diffuser les informations relatives aux formations fédérales d'encadrants et d'Officiels Techniques sur le département et la région
- Proposer les prises en charges financières
- Etablir le budget annuel des formations
- Suivre les activités/rétrogradation, inactivité de nos OT
- Apporter une aide aux OT souhaitant monter en grade

Commission JEUNES et ACCES HAUT-NIVEAU

Responsable : Sébastien LAGARDERE

Membres : Louison ARMENGAUD – Noa LAURENS – Alexandre DUPRAZ – Damien PETRIC

Objet de la commission : Assurer l'ensemble des missions permettant d'amener les jeunes (du Minibad à Cadet) vers l'accès au Haut-Niveau en étroite collaboration avec le Comité et la Ligue.

Principales actions :

- Etablir les groupes de l'école de badminton en concertation avec le Club de Rodez et l'agent de développement du Comité
- Gérer les inscriptions des jeunes aux compétitions de proximité
- Gérer le « Label Club Régional » : dossier et réunion bilan
- Animer l'Equipe Technique
- Mobiliser les parents des joueurs du Club
- Etablir le budget jeunes (encadrements, volants, location salle ...)
- Définir la politique jeune du Club pour accéder à la pré-filière de la Ligue
- Décliner le Dispositif Avenir Jeune
- Détecter les joueurs pour intégrer le Collectif Régional
- Organiser les journées Portes Ouvertes avec le Club de Rodez
- En fin de saison, participer aux réunions de préparation des groupes de l'école de badminton

SECTEUR DEVELOPPEMENT

Commission COMMUNICATION

Responsable : Pauline DELROUX

Membres : Nelly ARMENGAUD – Clara TROUCHE – Noa LAURENS – Sandra MILLERIOUX – Damien PETRIC

Objet de la commission : Communiquer les informations du Club, du Comité, de La Ligue et de la vie fédérale. Faire circuler les informations pour que chacun se sente partie prenante du Club. Développer l'audience et fidéliser nos abonnés

Principales actions :

- Être en soutien auprès des différentes commissions
- Développer le site internet Sportsrégions du Club
- Animer et alimenter les canaux digitaux du Club (réseaux sociaux, site internet) : annonces de compétitions, résultats sportifs, informations des différentes commissions
- Couverture des compétiteurs sur les réseaux (stories, live, vidéos, photos)
- Mailing et newsletter
- Préparer le flyer de présentation des créneaux, des avantages et des principales infos
- Préparer les supports de communication, créer des visuels pour les évènements
- Etablissement du budget Communication
- Etablissement du bilan Communication (nombre d'abonnés, de newsletter)

Commission EQUIPEMENTS

Responsable : Jordan FOURNIE

Membres : Mikaël PELLICIER – Elodie LACOMBE – Martin GINESTET – Sébastien LAGARDERE

Objet de la commission : Commander et gérer les stocks de consommables : volants, grips, raquettes de prêts. Mise en place d'opérations textile.

Principales actions :

- Interlocuteur privilégié de LARDESPORTS
- Gérer et suivre le stock et la consommation des volants, à minima 2 fois par saison
- Passer et réceptionner les commandes
- Valider les factures de LARDESPORTS auprès du Trésorier
- Organiser des opérations textiles
- Être référent auprès du Club sur les règles techniques relatives aux textiles de la FFBaD
- Se tenir informé des aides données pour les équipements
- Etablissement du budget Equipements

Commission ANIMATIONS

Responsable : Corentin MADER

Membres : Pauline DELROUX – Alexandre DUPRAZ – Sabrina FOURNIE

Objet de la commission : Organisation des moments de convivialité.

Principales actions :

- Organisation des tournois internes
- Organisation des soirées à thème
- Organisation d'évènements extra sportifs : visites, pique-nique
- Etablissement du budget Animations

Commission PARTENARIATS

Responsable : Xavier ARMENGAUD

Membres : Jordan FOURNIE – Alexandre DUPRAZ – Elodie LACOMBE

Objet de la commission : Mise en place et suivi des partenariats publics et privés afin d'augmenter les ressources financières du Club.

Principales actions :

- Suivi des partenariats existants (mécènes, entreprises) en établissant les conventions et les reçus de dons
- Recherche de nouveaux partenaires auprès des entreprises proches (mécénat ou sponsoring)
- Etablissement du budget Partenariats